

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2013

Publication : 28/05/2013

COMMUNE DE MALZÉVILLE

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 MAI 2013

Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Claudine JACQUEMIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, François KLAEYLE, Colette MESNIER, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Véronique DEVIGNES, Gérard VIRY, Elisabeth LETONDOR, Jean-Marie HIRTZ, Bernard BRAUN, Sophie WAKEFORD, Marc BARRON.

Votants : 26

Conseillers absents - excusés : David CARABIN, Geneviève FLEURY, Yves COLOMBAIN.

Procurations : Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER à François KLAEYLE,
Malika TRANCHINA à Gérard VIRY,
Samia MESSALTI à Jean-Pierre FRANOUX,
Elsa PLUMIER à Bertrand KLING,
Emmanuel TSCHITSCHMANN à Jean-Pierre ROUILLON.

Secrétaire de séance : Bernard BRAUN

Date convocation : 16 mai 2013

N° 2013-046

Objet : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2012

Rubrique : 7.1

Rapporteur : Jean-Pierre ROUILLON

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre FRANOUX.

Vu l'avis favorable de la Commission Finances du 14 mai 2013,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2012 ce jour,

Considérant qu'il y a lieu de statuer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2012,

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 757 533,35 € et un déficit d'investissement de 511 419,96 €,

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ

(Abstention de Marc BARRON)

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2013

Publication : 28/05/2013

- **DÉCIDE** d'affecter le résultat comme suit :

Résultat de l'exercice 2012 : Excédent de fonctionnement	757 533,35 €
--	---------------------

Déficit d'investissement 2012	511 419,96 €
Restes à réaliser en Dépenses	106 029,62 €
Restes à réaliser en Recettes	Néant
Déficit de financement des RAR 2012	106 029,62 €

Affectation obligatoire à l'apurement du déficit d'investissement (compte 1068)	617 449,58 €
---	---------------------

Report à nouveau (compte 002)	140 083,77 €
-------------------------------	--------------

Le Maire,
Jean-Pierre FRANOUX.

